

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
Vu l'arrêté ministériel du 23 juillet 2007 relatif à l'habilitation de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. JEAN-FRÉDÉRIC LOUBAT, né le 28 juillet 1984 à MONTPELLIER (034), en vue de son inscription à la licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ**, mention **ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**,
mention passable

est délivré à **M. JEAN-FRÉDÉRIC LOUBAT**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

et confère **le grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Montpellier, le 30 janvier 2009

Le titulaire

La Présidente



Anne FRAÏSSE

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Christian NIQUE

N° MONT III 7503000

/2009200701904